

RAPPORT DE GESTION

POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS ET DE SIX MOIS TERMINÉES LE 31 MAI 2010

Le présent rapport de gestion fournit le point de vue de la direction sur la situation financière et sur les résultats d'exploitation de Theratechnologies inc. (« Theratechnologies » ou la « Société ») pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2010, comparativement à la période de trois mois terminée le 31 mai 2009, ainsi que pour les périodes de six mois terminées à ces dates. Ce compte rendu inclut certains facteurs qui pourraient affecter la situation financière, les flux de trésorerie et les résultats d'exploitation de la Société dans le futur. Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus (« PCGR ») du Canada. Ce rapport de gestion doit être lu conjointement avec les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés de la Société et les notes afférentes au 31 mai 2010, ainsi qu'avec le rapport de gestion et les états financiers consolidés vérifiés incluant les notes afférentes pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Sauf indication contraire, les montants sont présentés en dollars canadiens.

Vue d'ensemble financière

Theratechnologies (TSX : TH) est une entreprise biopharmaceutique canadienne qui découvre et développe des produits thérapeutiques novateurs, principalement dans le domaine des peptides, en vue de les commercialiser. La Société cible des besoins médicaux non comblés dans des marchés spécialisés et financièrement attrayants où elle peut retenir la totalité ou une partie des droits commerciaux pour ses produits. Son composé le plus avancé, la tésamoréline, est un analogue du facteur de libération de l'hormone de croissance humaine.

La stratégie de croissance de la Société est axée sur le développement de la tésamoréline. À la fin de l'année 2008, Theratechnologies a conclu une entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. (« EMD Serono ») (un membre du groupe Merck KGaA, de Darmstadt, en Allemagne), portant sur les droits exclusifs de commercialisation de la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie aux États-Unis. Le premier objectif stratégique de Theratechnologies consiste à obtenir l'homologation de la tésamoréline dans cette indication, et des progrès notables ont été faits en ce sens au cours du deuxième trimestre, avec la participation au comité consultatif de la Division des traitements endocriniens et métaboliques de la *Food and Drug Administration* (« FDA » ou l'« Agence ») des États-Unis. Le 27 mai 2010, le comité a recommandé par un vote unanime, 16 à 0, l'homologation par la FDA de la tésamoréline pour ce traitement. Bien que les comités consultatifs présentent leurs recommandations à la FDA, la décision finale d'homologation d'un produit revient à l'Agence. La FDA a fait savoir que la date visée pour compléter la révision de la Demande de drogue nouvelle (« DDN ») portant sur la tésamoréline a été fixée au 27 juillet 2010. Si la tésamoréline est homologuée, la Société s'attend à recevoir des paiements d'étape réglementaires, des redevances, ainsi que des paiements d'étape additionnels associés aux ventes de la tésamoréline par EMD Serono aux États-Unis.

De plus, Theratechnologies a commencé à bâtir un inventaire en vue du lancement de la tésamoréline sur le marché américain, advenant l'homologation par la FDA. La Société continuera à bâtir son inventaire au cours des prochains mois.

Advenant l'homologation de la tésamoréline, le rythme d'absorption ajusté de 24 000 000 \$ prévu en 2010 pourrait être augmenté de 5 à 10%. Les principales raisons de cette augmentation possible des dépenses incluent la qualification de fournisseurs d'appoint pour la tésamoréline et pour les activités de remplissage et de finition du produit, ainsi que la préparation du dépôt de drogue nouvelle au Canada. La majorité de ces coûts serait associée à des projets de nature non-répétitive et serait liée à une accélération des activités du plan d'affaires actuel.

Revenus

Les revenus consolidés pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2010 se sont élevés à 2 226 000 \$, comparativement à 2 317 000 \$ en 2009. La diminution des revenus au deuxième trimestre 2010 s'explique par des revenus d'intérêts moins élevés dus à une position de liquidités inférieure et à des taux d'intérêt inférieurs sur les placements, comparativement à la même période en 2009. Pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, les revenus consolidés ont atteint 4 521 000 \$, comparativement à 4 326 000 \$ pour la période correspondante en 2009. Le niveau supérieur des revenus pour la période de six mois de 2010 est lié à une période d'amortissement plus longue (6 mois en 2010 par rapport à 5,5 mois en 2009) du paiement initial reçu dans le cadre de l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono.

Le paiement initial de 27 097 000 \$ reçu à la clôture de l'entente avec EMD Serono est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur une période de service estimative. Cette période pourrait faire l'objet de modifications en fonction de renseignements futurs supplémentaires. Pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2010, un montant de 1 711 000 \$ (1 711 000 \$ pour la même période en 2009) a été reconnu à titre de revenus liés à cette transaction alors qu'un montant de 3 423 000 \$, a été reconnu pour la période de six mois en lien avec cette transaction (3 137 000 \$ pour la même période en 2009). Au 31 mai 2010, les revenus reportés liés à cette transaction et inscrits au bilan se sont élevés à 17 114 000 \$.

Activités de R et D

Les frais de recherche et développement (« R et D »), avant crédits d'impôt, se sont élevés à 4 259 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2010, comparativement à 5 696 000 \$ pour la même période en 2009. Pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, les frais de R et D ont atteint 8 368 000 \$, comparativement à 12 011 000 \$ pour la période correspondante en 2009, soit une diminution de 30,3 %. Les frais de R et D encourus au deuxième trimestre de 2010 sont essentiellement liés aux activités réglementaires entourant la préparation à l'audience du comité consultatif de la FDA, alors que les frais encourus au deuxième trimestre de 2009 incluaient principalement les frais liés à l'achèvement des études cliniques de phase 3 évaluant la tésamoréline en lipodystrophie associée au VIH et à la préparation d'une DDN qui a été soumise à la FDA en mai 2009. Ceci explique la baisse marquée des frais de R et D, telle que planifiée par la Société.

Autres frais

Pour le deuxième trimestre de 2010, les frais généraux et administratifs se sont élevés à 2 057 000 \$, comparativement à 1 857 000 \$ pour la même période en 2009. Pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, les frais généraux et administratifs se sont élevés à 3 858 000 \$, comparativement à 4 178 000 \$ pour la période correspondante en 2009. Les frais supérieurs pour le deuxième trimestre de 2010 proviennent des frais associés à l'intensification des activités de communication en lien avec l'audience du comité consultatif de la FDA, ainsi qu'à une augmentation des autres dépenses administratives, partiellement compensée par une diminution de la perte sur change. Les dépenses plus élevées au cours des six premiers mois de l'année précédente étaient principalement dues aux coûts associés à la révision du plan d'affaires de la Société et à une augmentation de la perte sur change au cours de l'année.

Les frais de vente et de développement de marché se sont élevés à 764 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2010, comparativement à 540 000 \$ pour la même période en 2009. Pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, les frais de vente et de développement de marché se sont élevés à 1 380 000 \$, comparativement à 1 021 000 \$ pour la même période en 2009. L'augmentation des frais de vente et de développement de marché est principalement due aux frais relatifs au développement des affaires et d'études de marché portant sur des territoires à l'extérieur des États-Unis. Ces frais incluent des activités liées à la gestion de l'entente avec EMD Serono.

Résultats nets

Compte tenu des revenus et des dépenses décrits précédemment, la Société a enregistré, pour le deuxième trimestre, une perte nette de 4 823 000 \$ (0,08 \$ par action), comparativement à une perte nette de 5 430 000 \$ (0,09 \$ par action) pour la même période en 2009. Pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, la perte nette s'est élevée à 9 090 000 \$ (0,15 \$ par action), comparativement à une perte nette de 16 184 000 \$ (0,27 \$ par action) pour la même période en 2009.

La perte nette du deuxième trimestre de 2010 inclut un revenu de 1 711 000 \$ lié à l'entente avec EMD Serono. En excluant cet élément, la perte nette ajustée s'élève à 6 534 000 \$ en 2010, soit une diminution de 8,5 % comparativement à la période correspondante en 2009. Pour la période de six mois, la perte nette inclut un revenu et des frais associés à l'entente avec EMD Serono. En excluant ces éléments, la perte nette ajustée s'élève à 12 513 000 \$, comparativement à 15 052 000 \$ pour la période correspondante en 2009, soit une diminution de 16,9 %.

Situation financière

Au 31 mai 2010, les liquidités, soit les espèces et les placements obligataires s'élevaient à 49 048 000 \$ et les crédits d'impôt à recevoir à 2 002 000 \$, soit une somme totale de 51 050 000 \$.

Compte tenu des revenus et des dépenses décrits précédemment, pour la période de trois mois terminée le 31 mai 2010, le rythme d'absorption (*burn rate*) lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation, s'est élevé à 4 387 000 \$, comparativement à 4 988 000 \$ pour la même période en 2009. En excluant les revenus et les frais associés à l'entente avec EMD Serono,

le rythme d'absorption ajusté (*adjusted burn rate*) lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation, s'élevait à 6 098 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mai 2010, comparativement à 6 699 000 \$ pour le deuxième trimestre de 2009, soit une diminution de 9 %.

Compte tenu des revenus et des dépenses décrits précédemment, pour la période de six mois terminée le 31 mai 2010, le rythme d'absorption lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation, a atteint 8 248 000 \$, comparativement à 15 400 000 \$ pour la période correspondante en 2009. En excluant le revenu et les frais associés à l'entente avec EMD Serono, le rythme d'absorption ajusté (*adjusted burn rate*) lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation, s'élevait à 11 671 000 \$, comparativement à 14 268 000 \$ pour la période correspondante en 2009, soit une diminution de 18,2 %.

Information financière trimestrielle

L'information financière sélectionnée et présentée ci-dessous est tirée des résultats financiers trimestriels non vérifiés pour chacun des huit derniers trimestres. Cette information a été redressée suite à l'adoption du chapitre 3064, *Écart d'acquisition et actifs incorporels*, du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA »).

(en milliers de dollars canadiens, sauf les données par action)

	2010				2009			2008
	T2	T1	T4	T3	T2	T1	T4	T3
Revenus	2 226 \$	2 295 \$	2 246 \$	13 148 \$	2 317 \$	2 009 \$	616 \$	710 \$
(Perte nette) bénéfice net	(4 823) \$	(4 267) \$	(4 698) \$	5 824 \$	(5 430) \$	(10 754) \$	(15 145) \$	(11 220) \$
(Perte) bénéfice de base et dilué(e) par action	(0,08) \$	(0,07) \$	(0,08) \$	0,10 \$	(0,09) \$	(0,18) \$	(0,26) \$	(0,19) \$

Tel que décrit précédemment, le niveau supérieur des revenus en 2010 et 2009 est lié à l'amortissement du paiement initial reçu à la clôture de l'entente avec EMD Serono, ainsi qu'au paiement d'étape de 10 884 000 \$ enregistré en août 2009. L'augmentation de la perte nette au quatrième trimestre de 2008 est attribuable à la baisse de valeur de la propriété intellectuelle.

Mesures non conformes aux PCGR

La Société utilise des mesures non conformes aux PCGR pour évaluer son rendement d'exploitation. Les organismes de réglementation des valeurs mobilières exigent que les sociétés informent les lecteurs que le bénéfice et toutes autres mesures ajustées selon des paramètres autres que les PCGR n'ont aucun sens normalisé et qu'il est peu probable qu'ils soient comparables aux mesures analogues utilisées par d'autres sociétés. Par conséquent, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée. La Société utilise des mesures non conformes aux PCGR comme la perte nette ajustée et le rythme d'absorption ajusté lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation afin de mesurer son rendement d'une période à l'autre sans variation provoquée par divers ajustements pouvant contribuer à fausser l'analyse des tendances du rendement d'exploitation et parce que de telles mesures procurent des renseignements utiles sur la situation financière et les résultats d'exploitation.

Définition et rapprochement des mesures non conformes aux PCGR

Afin de mesurer les résultats d'une période à l'autre, sans tenir compte des variations liées à l'incidence du revenu et des frais liés à l'entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, la direction se sert de la perte nette ajustée et du rythme d'absorption ajusté lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation. Ces éléments sont exclus du calcul parce qu'ils influent sur la comparabilité des résultats financiers et pourraient potentiellement fausser l'analyse des tendances du rendement d'exploitation de la Société. Le fait d'exclure ces éléments ne signifie pas qu'ils sont nécessairement non récurrents.

(en milliers de dollars)

	Au 31 mai (3 mois)		Au 31 mai (6 mois)	
	2010	2009	2010	2009
Perte nette ajustée				
Perte nette selon les états financiers	(4 823) \$	(5 430) \$	(9 090) \$	(16 184) \$
Rajustements :				
Revenu associé à une entente de collaboration et de licence (note 6 afférente aux états financiers consolidés)	(1 711) \$	(1 711) \$	(3 423) \$	(3 137) \$
Frais liés à une entente de collaboration et de licence	-	-	-	4 269 \$
Perte nette ajustée	(6 534) \$	(7 141) \$	(12 513) \$	(15 052) \$

	Au 31 mai (3 mois)		Au 31 mai (6 mois)	
	2010	2009	2010	2009
Rythme d'absorption ajusté lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation				
Rythme d'absorption lié aux activités d'exploitation sans tenir compte de la variation des éléments d'actifs et de passif selon les états financiers	(4 387) \$	(4 988) \$	(8 248) \$	(15 400) \$
Rajustements :				
Revenu associé à une entente de collaboration et de licence (note 6 afférente aux états financiers consolidés)	(1 711) \$	(1 711) \$	(3 423) \$	(3 137) \$
Frais liés à une entente de collaboration et de licence	-	-	-	4 269 \$
Rythme d'absorption ajusté lié aux activités d'exploitation, sans tenir compte de la variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation	(6 098) \$	(6 699) \$	(11 671) \$	(14 268) \$

Nouvelles normes comptables

Au mois de février 2008, le Conseil des normes comptables (« CNC ») du Canada a annoncé que les normes comptables utilisées au Canada par les sociétés ouvertes convergeront vers les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »). Dans le cas de la Société, le basculement des PCGR du Canada actuels aux IFRS se fera pour l'exercice ouvert à compter du 1er décembre 2011 (la date de « basculement »), lorsque la Société présentera

l'information financière de son premier trimestre se terminant le 29 février 2012 et de la période correspondante conformément aux IFRS.

Les IFRS reposent sur un cadre conceptuel semblable à celui sur lequel sont fondés les PCGR du Canada, mais présentent des différences importantes en ce qui a trait à la constatation, à l'évaluation et aux informations à fournir. Dans la période menant à la conversion, le CNC continuera d'émettre des normes comptables mieux harmonisées aux IFRS afin d'atténuer les incidences de la conversion aux IFRS. De plus, l'*International Accounting Standards Board* (« IASB ») continuera de publier de nouvelles normes comptables ou d'en modifier pendant la période de conversion. Il sera donc impossible de déterminer l'incidence finale et complète de l'application des IFRS sur les états financiers consolidés de la Société avant de connaître toutes les normes IFRS applicables à la date de basculement.

Plan de conversion

Le projet de transition aux IFRS de la Société comporte quatre phases : évaluation diagnostique et planification, évaluation détaillée, conception et mise en œuvre.

Première phase : Évaluation diagnostique – Cette phase consiste en l'élaboration du plan de transition aux IFRS et en l'identification initiale des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS.

Deuxième phase : Évaluation détaillée – Cette phase consiste en une analyse exhaustive des différences entre les méthodes comptables actuelles de la Société et les exigences des IFRS, en vue, notamment, d'en évaluer l'incidence sur la Société. L'évaluation détaillée vise aussi à permettre d'identifier les besoins en formation et de déterminer les éventuels changements à apporter aux processus opérationnels et aux systèmes d'information.

Troisième phase : Conception – Cette phase consiste en une analyse des choix comptables disponibles en vertu des IFRS, notamment les exceptions, exemptions et choix propres à la transition, et en l'élaboration d'une ébauche des états financiers IFRS et des notes y afférentes. De plus, c'est au cours de cette phase qu'est effectuée la conception des changements à apporter aux processus opérationnels et aux systèmes d'information.

Quatrième phase : Mise en œuvre – Cette phase comprend la mise en œuvre des changements touchant les systèmes, les processus opérationnels et les contrôles internes, l'établissement de l'état de la situation financière d'ouverture en IFRS et la détermination de ses incidences fiscales, le maintien d'une comptabilité en parallèle selon les PCGR du Canada et les IFRS, et la préparation de rapprochements détaillés entre les états financiers selon les PCGR du Canada et les états financiers IFRS.

Progrès de la conversion

La Société a achevé la phase d'évaluation diagnostique dans laquelle le plan préliminaire pour le passage des PCGR actuels aux IFRS a été complété et une équipe a été constituée pour la réalisation de ce projet. Cette équipe, supervisée par les responsables du département des finances, assure la gouvernance, la gestion et le soutien du projet dans son ensemble et rencontre les membres du Comité de vérification sur une base trimestrielle afin

de présenter un compte rendu de l'avancement des travaux et de discuter des enjeux importants. Une telle démarche est réalisée également avec les vérificateurs externes.

La Société a maintenant amorcé la phase d'évaluation détaillée, qui prévoit une analyse complète de l'incidence des différences des IFRS relevées lors de l'évaluation diagnostique et des dispenses prévues à l'IFRS 1 relativement au passage aux IFRS.

Incidences possibles sur la Société

Selon l'analyse comparative des IFRS actuels et des PCGR canadiens sur lesquels sont basés présentement les méthodes comptables de la Société, les principaux changements pourraient affecter les méthodes comptables suivantes :

- Présentation des états financiers
- Conversion des devises étrangères
- Paiement fondé sur des actions
- Dépréciation d'actifs

Cette liste n'est pas exhaustive et ne représente que les principales différences touchant les méthodes comptables qui découleront de la conversion aux IFRS selon l'analyse de la Société à ce jour.

Cependant, l'analyse des différences n'est pas terminée et certaines décisions devront être finalisées quant aux choix de méthodes comptables. De plus, les organismes d'établissement des PCGR canadiens et des normes IFRS ont d'importants projets en cours qui pourraient avoir des répercussions sur les différences définitives entre les PCGR canadiens et les IFRS ainsi que sur leurs incidences sur les états financiers consolidés de la Société dans les années futures. Les différences devront être basées sur les PCGR canadiens et les normes IFRS en vigueur au 30 novembre 2012. À l'heure actuelle, la Société ne peut évaluer avec certitude l'incidence globale de ces différences sur ses états financiers consolidés.

La Société continue d'évaluer l'incidence du passage aux IFRS sur la communication de son information financière. Présentement, l'incidence de cette transition sur la situation financière et les résultats d'exploitation futurs de la Société ne peut être déterminée ni estimée de manière raisonnable.

Données sur les actions en circulation

Au 6 juillet 2010, le nombre d'actions émises et en circulation s'élevait à 60 497 934, alors que les options en circulation octroyées en vertu du régime d'options d'achat d'actions s'établissaient à 2 897 472.

Obligations contractuelles

Aucun changement important dans les obligations contractuelles n'est survenu pendant le semestre hors du cours normal des activités de la Société.

Facteurs économiques et sectoriels

Les facteurs économiques et sectoriels indiqués dans le rapport annuel 2009 de la Société restent pour l'essentiel inchangés.

Informations prospectives

Ce rapport de gestion pour le deuxième trimestre contient des informations qui sont considérées être de l'« information prospective » au sens de la législation applicable en valeurs mobilières. Ces informations prospectives comprennent, entre autres, des renseignements se rapportant à l'homologation par la FDA de la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie, la réception de paiements d'étape et/ou de redevances selon l'entente avec EMD Serono, le dépôt d'une présentation de drogue nouvelle au Canada, l'augmentation potentielle du rythme d'absorption ajusté et la fin de l'élaboration du plan de conversion aux IFRS. L'information prospective se reconnaît à l'emploi de termes tels que « peut », « pourrait », « devrait », « perspectives », « croire », « projeter », « viser », « prévoir », « s'attendre à » et « estimer », ou encore de variations de ces termes.

L'information prospective repose sur un certain nombre d'hypothèses et est assujettie à un certain nombre de risques et d'incertitudes, dont plusieurs échappent au contrôle de la Société, ce qui pourrait faire en sorte que les résultats réels diffèrent substantiellement de ceux divulgués ou anticipés par ces informations prospectives. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, le risque que la FDA n'homologue pas la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie, que les paiements d'étape soient reportés ou ne soient pas reçus ou que les redevances provenant de la vente de la tésamoréline ne soient pas reçues, que la préparation de la présentation de drogue nouvelle au Canada soit reportée ou ne soit pas complétée, que la Société ne soit pas en mesure de conclure des ententes commerciales avec des tierces parties pour la qualification de fournisseurs d'appoint pour la tésamoréline et que le délai pour terminer l'élaboration du plan de conversion aux IFRS ne soit pas rencontré.

Bien que les informations prospectives énoncées aux présentes soient fondées sur ce que la Société juge être des hypothèses raisonnables, les investisseurs sont mis en garde de ne pas accorder une importance trop grande à ces informations étant donné que les résultats réels peuvent varier des informations prospectives. Certaines hypothèses formulées dans la préparation des informations prospectives et les objectifs de la Société comprennent, entre autres, l'hypothèse que la FDA homologuera la tésamoréline pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie, que les ventes de la tésamoréline aux États-Unis seront un succès, qu'aucun problème ne surviendra dans la préparation de la présentation de drogue nouvelle au Canada, que la Société sera en mesure de conclure des ententes commerciales avec des tierces-parties pour la qualification de fournisseurs d'appoint pour la tésamoréline et que la Société ne rencontrera pas de difficultés dans l'élaboration du plan de conversion aux IFRS.

Par conséquent, l'information prospective est assujettie aux mises en garde susmentionnées, et rien ne garantit que la Société obtiendra ou réalisera les résultats ou les progrès prévus ou, si elle les obtient ou les réalise en grande partie, qu'ils auront les incidences escomptées sur la Société, son entreprise, sa situation financière ou ses résultats d'exploitation. De plus, l'information prospective reflète les prévisions actuelles concernant des événements futurs et n'est valable qu'en date de la diffusion du présent rapport de gestion.

Les investisseurs devraient consulter les documents publics déposés par la Société et

accessibles au www.sedar.com. Plus particulièrement, d'autres précisions sur les risques et leur description sont présentées sous la rubrique « Risques et incertitudes » de la notice annuelle de la Société datée du 23 février 2010 pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009. Ce rapport de gestion est daté du 7 juillet 2010 et a été approuvé par le comité de vérification.

###

États financiers consolidés de
(non vérifié)

THERATECHNOLOGIES INC.

pour les périodes de six mois arrêtées les 31 mai 2010 et 2009

THERATECHNOLOGIES INC.

États financiers consolidés
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009

États financiers

Bilans consolidés	1
États consolidés des résultats	2
États consolidés du résultat étendu.....	3
États consolidés de l'avoir des actionnaires	4-5
États consolidés des flux de trésorerie	6
Notes afférentes aux états financiers consolidés	7

Theratechnologies Inc.

Bilans consolidés
(non vérifié)

31 mai 2010 et 30 novembre 2009
(en milliers de dollars)

	31 mai 2010	30 novembre 2009
Actif		
Actif à court terme		
Espèces	3 497 \$	1 519 \$
Placements obligataires	5 292	10 036
Débiteurs	176	375
Crédits d'impôt à recevoir	2 002	1 666
Stocks	4 496	2 225
Fournitures de recherche	271	287
Frais payés d'avance	663	302
	<hr/>	<hr/>
	16 397	16 410
Placements obligataires	40 259	51 807
Immobilisations	1 161	1 229
Autres éléments d'actif	41	41
	<hr/>	<hr/>
	57 858 \$	69 487 \$
Passif et avoir des actionnaires		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	7 045 \$	5 901 \$
Tranche à court terme des revenus reportés (note 6)	6 852	6 847
	<hr/>	<hr/>
	13 897	12 748
Revenus reportés (note 6)	10 268	13 691
Report des avantages incitatifs relatifs au bail	42	–
Avoir des actionnaires		
Capital-actions (note 3)	279 329	279 169
Surplus d'apport	6 948	6 484
Cumul des autres éléments du résultat étendu	351	1 282
Déficit	(252 977)	(243 887)
	<hr/>	<hr/>
	(252 626)	(242 605)
Total de l'avoir des actionnaires	<hr/>	<hr/>
	33 651	43 048
	<hr/>	<hr/>
	57 858 \$	69 487 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THE RATECHNOLOGIES INC.

États consolidés des résultats
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

	31 mai		31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	(3 mois)		(6 mois)	
Revenus				
Redevances, technologies et autres (note 6)	1 717 \$	1 717 \$	3 434 \$	3 149 \$
Intérêts	509	600	1 087	1 177
	2 226	2 317	4 521	4 326
Coûts et frais d'exploitation				
Recherche et développement	4 259	5 696	8 368	12 011
Crédits d'impôt	(167)	(422)	(335)	(1 090)
	4 092	5 274	8 033	10 921
Frais généraux et administratifs	2 057	1 857	3 858	4 178
Frais de vente et de développement de marché	764	540	1 380	1 021
Brevets	136	76	340	121
Frais liés à une entente de collaboration et de licence (note 6)	–	–	–	4 269
	7 049	7 747	13 611	20 510
Perte nette	(4 823)\$	(5 430)\$	(9 090)\$	(16 184)\$
Perte de base et diluée par action (note 3 c)	(0,08) \$	(0,09) \$	(0,15) \$	(0,27) \$
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	60 467 564	60 395 481	60 452 993	60 227 527

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THE RATECHNOLOGIES INC.

États consolidés du résultat étendu
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars)

	31 mai		31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	(3 mois)		(6 mois)	
Perte nette	(4 823)\$	(5 430)\$	(9 090)\$	(16 184)\$
(Pertes) gains non réalisé(e)s découlant des actifs financiers disponibles à la vente	(740)	668	(737)	985
Ajustement de reclassement des gains et pertes sur les actifs financiers disponibles à la vente	(94)	(47)	(194)	(70)
Résultat étendu	(5 657)\$	(4 809)\$	(10 021)\$	(15 269)\$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THE RATECHNOLOGIES INC.

États consolidés de l'avoir des actionnaires
(non vérifié)

Période de six mois arrêtée le 31 mai 2010
(en milliers de dollars)

	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
	Nombre	Dollars				
Solde au 30 novembre 2009	60 429 393	279 169 \$	6 484 \$	1 282 \$	(243 887) \$	43 048 \$
Émission d'actions (note 3)	2 880	15	–	–	–	15
Exercice d'options d'achat d'actions Contrepartie monétaire	55 161	91	–	–	–	91
Valeur attribuée	–	54	(54)	–	–	–
Rémunération à base d'actions	–	–	518	–	–	518
Perte nette	–	–	–	–	(9 090)	(9 090)
Variation des gains et pertes latents sur les actifs financiers disponibles à la vente	–	–	–	(931)	–	(931)
Solde au 31 mai 2010	60 487 434	279 329 \$	6 948 \$	351 \$	(252 977) \$	33 651 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Theratechnologies Inc.

États consolidés de l'avoir des actionnaires (suite)
(non vérifié)

Période de six mois arrêtée le 31 mai 2009
(en milliers de dollars)

	Capital-actions		Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat étendu	Déficit	Total
	Nombre	Dollars				
Solde au 30 novembre 2008	58 215 090	269 219 \$	5 585 \$	372 \$	(228 230) \$	46 946 \$
Modification de convention comptable (note 2 a))	–	–	–	–	(599)	(599)
Émission d'actions (notes 3 et 6)	2 182 387	9 861	–	–	–	9 861
Rémunération à base d'actions	–	–	500	–	–	500
Perte nette	–	–	–	–	(16 184)	(16 184)
Gains non réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente	–	–	–	915	–	915
Solde au 31 mai 2009	60 397 477	279 080 \$	6 085 \$	1 287 \$	(245 013) \$	41 439 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

Theratechnologies Inc.

États consolidés des flux de trésorerie
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars)

	31 mai		31 mai	
	2010	2009	2010	2009
	(3 mois)		(6 mois)	
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation				
Perte nette	(4 823) \$	(5 430) \$	(9 090) \$	(16 184) \$
Ajustements pour :				
Amortissement des immobilisations	135	147	282	284
Avantages incitatifs reliés au bail et amortissement	42	—	42	—
Rémunération à base d'actions	259	295	518	500
	(4 387)	(4 988)	(8 248)	(15 400)
Variation des éléments d'actif et de passif d'exploitation				
Intérêts à recevoir sur les placements obligataires	216	167	379	(802)
Débiteurs	105	283	199	359
Crédits d'impôt à recevoir	(168)	(422)	(336)	(1 090)
Stocks	(2 245)	—	(2 271)	(1 594)
Fournitures de recherche	(1)	93	16	226
Frais payés d'avance	51	(67)	(361)	(126)
Créditeurs et charges à payer	3 046	(1 540)	1 266	(1 668)
Revenus reportés	(1 715)	(1 714)	(3 418)	23 967
	(711)	(3 200)	(4 526)	19 272
	(5 098)	(8 188)	(12 774)	3 872
Flux de trésorerie liés aux activités de financement				
Émission d'actions	68	7	106	9 861
Frais d'émission d'actions	—	—	—	(8)
	68	7	106	9 853
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement				
Acquisition d'immobilisations	(161)	(133)	(336)	(235)
Acquisition de placements obligataires	—	—	—	(19 631)
Cession de placements obligataires	5 356	5 257	14 982	9 842
	5 195	5 124	14 646	(10 024)
Augmentation (diminution) nette des espèces	165	(3 057)	1 978	3 701
Espèces au début de la période	3 332	6 891	1 519	133
Espèces à la fin de la période	3 497 \$	3 834 \$	3 497 \$	3 834 \$

Se reporter à la note 4 a) pour les informations supplémentaires sur les flux de trésorerie.

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers consolidés non vérifiés.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

1. Mode de présentation

Les états financiers qui figurent dans le présent rapport sont non vérifiés et reflètent les redressements habituels et réguliers qui, de l'avis de la Société, sont nécessaires pour donner une image fidèle de ses résultats. Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus (les « PCGR ») du Canada. Les mêmes conventions comptables que celles présentées dans les états financiers inclus dans le dernier rapport annuel de la Société ont été utilisées. Néanmoins, ces états financiers n'incluent pas l'ensemble de la divulgation requise par les PCGR et ils doivent être lus à la lumière des états financiers et des notes y afférentes qui figurent dans le dernier rapport annuel de la Société. Ces états financiers intérimaires n'ont pas fait l'objet d'un examen par les vérificateurs.

2. Nouvelles normes comptables

a) Adoption de nouvelles normes comptables

Écarts d'acquisition et actifs incorporels

Au début de son exercice 2009, la Société a adopté les recommandations du Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA »), soit le chapitre 3064, *Écarts d'acquisition et actifs incorporels*, qui remplace le chapitre 3062, *Écarts d'acquisition et autres actifs incorporels*, et le chapitre 3450, *Frais de recherche et de développement*. Le chapitre contient des directives sur la constatation des actifs incorporels conformément à la définition d'un actif et aux critères pour la constatation d'un actif sans égard au fait que ces actifs soient acquis séparément ou développés à l'interne. L'adoption de ce chapitre a eu pour effet d'augmenter le déficit et de diminuer les autres éléments d'actif au 1^{er} décembre 2008 de 599 \$, ce qui correspond aux montants des ajustements relatifs aux frais de brevets des périodes antérieures à ces dates.

Avantages incitatifs relatifs au bail

Les avantages incitatifs relatifs au bail découlant de l'allocation pour les améliorations locatives et des loyers gratuits sont reportés et amortis sur la durée du bail sur une base linéaire.

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

2. Nouvelles normes comptables (suite)

b) Normes comptables futures

Normes internationales d'information financière

En février 2008, le Conseil des normes comptables du Canada (le « CNC ») a confirmé le fait que les PCGR, tels qu'ils sont utilisés par les entreprises ayant une obligation publique de rendre des comptes, seraient harmonisés avec les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), telles qu'elles ont été publiées par l'*International Accounting Standards Board* (l'« IASB »). La date de basculement s'appliquera aux états financiers intermédiaires et annuels qui se rapportent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2011. Par conséquent, la Société sera tenue de présenter ses états financiers intermédiaires et annuels de 2012 selon les IFRS. La Société veillera à harmoniser ses états financiers avec ces nouvelles normes en fonction du calendrier établi à cet effet. La Société évalue actuellement l'incidence que l'adoption de ces normes aura sur ses états financiers consolidés.

3. Capital-actions

Au cours du deuxième trimestre de 2010, la Société a reçu des souscriptions d'une valeur de 15 \$ (7 \$ pour la période correspondante de 2009) pour l'émission de 2 880 actions ordinaires (2 550 pour la période correspondante de 2009) dans le cadre de son régime d'achat d'actions.

a) Régime de droits des actionnaires

Le 10 février 2010, le conseil d'administration de la Société a adopté un régime de droits des actionnaires (le « régime »), lequel est entré en vigueur à cette date. Le régime vise à fournir un délai suffisant au conseil d'administration et aux actionnaires pour évaluer une offre publique d'achat hostile faite à l'égard de la Société, à fournir un délai suffisant au conseil d'administration pour explorer et élaborer d'autres propositions visant à maximiser la valeur pour un actionnaire si une offre publique d'achat est lancée et à offrir une possibilité égale à tous les actionnaires de participer à une offre publique d'achat et à recevoir une valeur intégrale et juste pour leurs actions ordinaires. Le régime, s'il est approuvé par les actionnaires, expirera à la fin de l'assemblée annuelle des actionnaires de la Société en 2013.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Capital-actions (suite)

a) Régime de droits des actionnaires (suite)

Les droits émis aux termes du régime seront initialement attachés aux actions ordinaires et seront négociés avec celles-ci et aucun certificat distinct ne sera émis, sauf en cas d'événement déclencheur. Les droits pourront être exercés uniquement lorsqu'une personne, y compris toute personne qui y est liée, acquiert ou tente d'acquérir 20 % ou plus des actions en circulation sans respecter les dispositions d'une « offre permise » du régime ou sans l'approbation du conseil d'administration. Si une telle acquisition a lieu ou est annoncée, chaque droit, au moment de son exercice, permettra à son porteur, sauf à l'acquéreur et aux personnes qui y sont liées, d'acheter des actions ordinaires en bénéficiant d'un escompte de 50 % par rapport au cours en vigueur à ce moment.

Aux termes du régime, une offre permise est une offre qui est présentée à tous les porteurs des actions ordinaires et qui peut être acceptée pendant au moins 60 jours. Si, à la fin des 60 jours, au moins 50 % des actions ordinaires en circulation, sauf celles qui appartiennent à l'initiateur et à certaines parties liées, ont été déposées, l'initiateur pourra prendre en livraison et régler les actions ordinaires, mais il devra prolonger l'offre pendant 10 jours pour permettre aux autres actionnaires de déposer leur actions.

b) Régime d'options d'achat d'actions de la Société

La variation des options en cours qui ont été attribuées aux termes du régime d'options sur actions de la Société pour l'exercice terminé le 30 novembre 2009 et la période de six mois arrêtée au 31 mai 2010 se résume comme suit :

	Nombre	Moyenne pondérée des prix d'exercice par action
Options au 30 novembre 2008	2 161 800	6,52 \$
Octroyées	680 500	1,83
Annulées et échues	(176 500)	8,34
Options au 30 novembre 2009	2 665 800	5,20
Octroyées	265 000	3,84
Annulées et échues	(37 667)	4,61
Exercées	(55 161)	1,66
Options au 31 mai 2010	2 837 972	5,15 \$

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Capital-actions (suite)

c) Rémunérations et autres paiements à base d'actions

La juste valeur estimée des options octroyées a été évaluée à la date d'attribution à l'aide du modèle Black-Scholes selon les hypothèses moyennes pondérées suivantes :

	2010	2009
Taux d'intérêt sans risque	2,46 %	1,80 %
Volatilité	81 %	79 %
Durée de la vie moyenne en années	6	6
Dividende	néant	néant

Le taux d'intérêt sans risque est fondé sur le rendement d'un bon du Trésor canadien sans coupon ayant une durée restante égale à la durée de vie prévue de l'option. La volatilité est fondée exclusivement sur la volatilité historique équivalente à la durée de vie prévue. La durée de vie prévue des options tient compte du délai d'acquisition des droits à l'attribution, du terme de l'option et de la période moyenne pendant laquelle les options sont restées en cours dans le passé. Le dividende prévu a été exclu du calcul étant donné que la politique actuelle de la Société consiste à ne pas faire de versements en espèces afin de conserver les fonds pour financer sa croissance.

Le tableau suivant indique la juste valeur moyenne pondérée des options octroyées au cours des périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009 :

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Périodes arrêtées les 31 mai (6 mois)		
2010	265 000	2,96 \$
2009	660 500	1,24

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

3. Capital-actions (suite)

c) Rémunérations et autres paiements à base d'actions (suite)

	Nombre d'options	Juste valeur moyenne pondérée à la date d'attribution
Périodes arrêtées les 31 mai (3 mois)		
2010	–	– \$
2009	70 000	1,27

d) Perte diluée par action

La perte diluée par action n'a pas été présentée, car l'effet des options en cours aurait été anti-dilutif. Toutes les options en circulation à la fin de l'exercice pourraient potentiellement diluer le résultat de base par action dans le futur.

4. Informations supplémentaires

a) États consolidés des flux de trésorerie

La Société a conclu les transactions suivantes n'ayant pas d'incidence sur les flux de trésorerie :

	31 mai 2010	30 novembre 2009
Acquisition d'immobilisations incluse dans les créditeurs et charges à payer	61 \$	183 \$

b) Au cours de la période arrêtée le 31 mai 2010, la Société a reclassé dans les résultats nets 194 \$ de gains réalisés découlant des actifs financiers disponibles à la vente, antérieurement comptabilisés dans le cumul des autres éléments du résultat étendu (70 \$ en 2009).

Au 31 mai 2010, le cumul des autres éléments du résultat étendu consistait en un gain non réalisé découlant des actifs financiers disponibles à la vente de 351 \$ (gain de 1 282 \$ au 30 novembre 2009).

Theratechnologies Inc.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

4. Informations supplémentaires (suite)

- c) Au cours des périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009, les éléments suivants ont été pris en compte dans l'établissement de la perte nette de la Société :

	2010	2009
Amortissement des immobilisations	282 \$	284 \$
Rémunération à base d'actions	518	500

5. Instruments financiers

- a) Valeur comptable et juste valeur

La Société a déterminé que la valeur comptable de ses éléments d'actif et de passif financiers à court terme, incluant les espèces, débiteurs et créditeurs à payer, se rapprochait de leur juste valeur en raison des courtes durées de ces instruments.

Les placements obligataires sont présentés à la juste valeur estimée, déterminée par les données d'entrée qui sont observables directement (données de Niveau 2).

- b) Produits et charges financiers

Les intérêts créditeurs constituent les intérêts gagnés sur les liquidités et les placements obligataires.

- c) Perte de change

Pour la période de six mois arrêtée le 31 mai 2010, une perte de change de 135 \$ est incluse dans les frais généraux et administratifs (727 \$ en 2009).

6. Entente de collaboration et de licence

Le 28 octobre 2008, la Société a conclu une entente de collaboration et de licence avec EMD Serono, Inc. (« EMD Serono »), une société membre du groupe de Merck KGaA, de Darmstadt en Allemagne, visant les droits exclusifs de mise en marché de la tésamoréline aux États-Unis pour le traitement de l'excès de graisse abdominale chez les patients infectés par le VIH atteints de lipodystrophie (le « produit initial »). La Société conserve tous les droits de mise en marché de la tésamoréline à l'extérieur des États-Unis.

THE RATECHNOLOGIES INC.

Notes afférentes aux états financiers consolidés (suite)
(non vérifié)

Périodes arrêtées les 31 mai 2010 et 2009
(en milliers de dollars, sauf les montants par action)

6. Entente de collaboration et de licence (suite)

Selon les termes de l'entente, la Société est responsable du développement du produit initial jusqu'à l'obtention de l'approbation de mise en marché aux États-Unis. La Société est également responsable de la production du produit et du développement d'une nouvelle formulation du produit initial. EMD Serono est responsable de mener les activités liées à la commercialisation du produit.

À la clôture de la transaction, le 15 décembre 2008, la Société a reçu un paiement de 30 000 \$ US (36 951 \$ CAN), lequel comprend un paiement initial de 22 000 \$ US (27 097 \$ CAN) et 8 000 \$ US (9 854 \$ CAN) sous forme d'une souscription en actions ordinaires de la Société par Merck KGaA au prix de 3,67 \$ US (4,52 \$ CAN) l'action. La Société pourrait recevoir jusqu'à 215 000 \$ US, somme qui comprend le paiement initial de 22 000 \$ US, l'investissement en capitaux propres de 8 000 \$ US ainsi que des paiements qui sont tributaires de l'atteinte de certains objectifs en matière de développement, de réglementation et de vente. La Société pourra également recevoir des redevances croissantes sur les ventes nettes annuelles de la tésamoréline aux États-Unis, le cas échéant.

Le paiement initial de 27 097 \$ est reporté et amorti selon la méthode linéaire sur une période de service estimative. Cette période peut faire l'objet de modifications, dans le futur, qui sont fonction des renseignements supplémentaires que la Société peut obtenir. Pour la période de six mois arrêtée le 31 mai 2010, un montant de 3 423 \$ a été reconnu à titre de revenus. Au 31 mai 2010, les revenus reportés incluent un montant de 17 114 \$ lié à cette transaction.

Le 12 août 2009, la Food and Drug Administration des États-Unis a accepté le dépôt de la Demande de drogue nouvelle (« DDN ») de la Société pour la tésamoréline. En vertu de l'entente de collaboration et de licence conclue avec EMD Serono, l'acceptation du dépôt de la DDN portant sur la tésamoréline est associée à un paiement d'étape de 10 000 \$ US (10 884 \$ CAN). Ce paiement d'étape a été enregistré au troisième trimestre de 2009.

La Société pourra mener des activités de recherche et de développement pour des indications supplémentaires. EMD Serono aura également l'option de commercialiser la tésamoréline pour de nouvelles indications aux États-Unis en vertu de l'entente de collaboration et licence. Si elle se prévaut de cette option, EMD Serono prendra en charge la moitié des coûts de développement liés à ces indications supplémentaires. La Société aura le droit, dans ce cas, sous réserve d'une entente avec EMD Serono, de participer à la promotion de ces indications supplémentaires.